ZOOM sur...

APF France handicap

APF France handicap dans le **Gard et l'Hérault**

Zoom N° 4– Mai / Août 2018
ISSN.2554-683X

Sommaire

Edito p.1
Nouvelles des délégations p.2
CAPFD p.3
Informations p.4
Page spéciale transport Gard
Dossier : p.5 à p.12
Quand l'art nous libère du handicap
Accessibilité p.13
Les délégations bougent ! p.14-15
Agenda p.16

Mémento

RENCONTRES MENSUELLES GROUPES RELAIS GARD

Bagnols / Cèze	Le Vigan (Visites à domicile)	Alès
	Mardi 12 Juin	
Mardi 03 Juillet	Mardi 10 Juillet	Mardi 17 Juillet
		Mardi 21 Août
Mardi 04 Sept	Mardi 11 Sept	Mardi 18 Sept

RENCONTRES MENSUELLES GROUPES RELAIS HERAULT

Bassin de Thau	Béziers	Pézénas
Mercredi 06 Juin	Jeudi 07 Juin	Vendredi 22 Juin
Mercredi 05 Sept	Jeudi 06 Sept	Vendredi 28 Sept

Édito

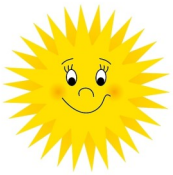

Chers amis,

Plus que jamais vos élus des conseils APF de département Gard-Hérault se mobilisent sur les problématiques propres à leur département plus celles qu'ils ont en commun.

Ne croyons pas qu'avec les années ce qui nous paraissait acquis l'est et le sera encore !

Dans le Gard (voir édition spéciale) nous nous heurtons aux élus suite à l'arrêt du transport que nous avons toujours considéré comme un transport de substitution qui nous permettait de nous déplacer dans le département, aller voir nos familles, etc.

Nous travaillons également pour que chaque personne puisse faire valoir son libre choix quant à sa préférence dans l'organisation de son aide humaine, ainsi que le prévoit la loi.

Je rappelle que la CDAPH, dans ce cadre, a pour rôle de viser au contraire à garantir aux personnes un choix adapté à leurs besoins et éclairé.

Je voudrais également porter votre attention sur le projet de loi Elan. Ce projet, dénoncé par notre association au niveau national, vise à réduire le nombre de logements adaptés de 90% alors que nous connaissons les délais d'attente pour pouvoir avoir un logement adapté. Ce projet introduit un nouveau concept, celui d'évolutivité du bâti, favorisant ainsi une baisse de l'exigence d'accessibilité qui nous est nécessaire. Je crains le pire si nous ne nous mobilisons pas pour revendiquer nos droits. Chers amis, restons vigilants et vous avec nous!

Enfin, grande nouvelle, notre association change de nom et devient **APF France handicap,** un nouvel élan avec un nom et une identité graphique plus modernes et plus en adéquation avec ses missions et ses actions. Ne pas oublier notre congrès qui approche à grands pas! L'occasion du 21 au 23 juin de nous retrouver autour d'un évènement fédérateur. Nous avons besoin d'équipiers et de la participation d'un plus grand nombre. Au plaisir de vous y retrouver !

Lisette PERSILLET,

représentante du Conseil APF de Département du Gard

Nouvelles des Délégations

Zoom N° 4– Mai / Août 2018

GARD

BIENVENUE IDALINA

Idalina, un prénom qui n'est plus étranger pour l'ensemble des adhérents qui participent au repas mensuel et aux sorties mis en place par la délégation. Cette mère de famille est arrivée au sein de l'APF par le biais d'Apfinity, notre dispositif d'accompagnement vers l'emploi, au mois d'octobre 2017. Bonne vivante, aimant cuisiner et partager du bon temps avec les autres, elle a tout de suite été intéressée pour reprendre la relève du repas mensuel. Après un premier essai réussi, tout le monde semble l'avoir adoptée ! Difficile de résister face à cette fraîcheur qu'elle dégage et elle nous le rend bien, puisqu'elle s'implique plus activement au sein de l'association.

HERAULT

PAUSE MUSICALE À LA DÉLÉGATION

Un grand merci à Francis, référent au sein du SAAHED, qui anime une fois par semaine un temps convivial autour de la musique et du chant. Grâce à sa bonne humeur il fait chanter salariés, bénévoles, adhérents et illumine ainsi les journées bien remplies de la délégation.

GARD

OUVERTURE DU SERVICE MAND'APF 30

Votre délégation APF du Gard est heureuse de vous annoncer l'ouverture du service mandataire à destination des particuliers employeurs en situation de handicap : le Mand'APF 30. Ce service a pour vocation d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur fonction de particulier employeur, avec comme double objectif : sécuriser l'aide humaine dont ils bénéficient, tout en favorisant leur autonomie.

Nous tenons à remercier toutes les personnes en situation de handicap ainsi que les partenaires qui nous ont soutenus dans la réalisation de ce projet, c'est grâce à vous, à votre participation, que nous avons pu mener ce projet à bien.

Mand'APF c'est quoi ?

Vous êtes employeur de la personne qui intervient chez vous, Mand'APF 30 vous aide et vous accompagne au quotidien :

→ Recrutement : recherche de candidats, établissement du contrat de travail…

→ Démarches administratives : établissement des bulletins de salaire, CESU/URSSAF, médecine du travail…

→ Gestion du personnel : aide au remplacement, médiation en cas de conflit…

→ Procédures : embauche, fin de contrat…

→ Appui juridique : FEPEM et APF

Bénéficiaires de la PCH : aucun surcoût !

Le coût de notre service mandataire est entièrement pris en charge par la Prestation de Compensation du Handicap, préservant ainsi vos ressources personnelles.

Pour plus d'informations et pour toute question n'hésitez pas à contacter Maëva Crespo notre référente « aide humaine » au 07.84.25.73.01 ou par mail : apf30.maeva@gmail.com

Mand'APF

GARD

ORGANISATION DE VOS AIDES HUMAINES

Les membres du CAPFD tiennent à vous alerter sur un problème récurrent concernant l'organisation de vos aides humaines.

En effet, vous avez été plusieurs à nous solliciter sur les **difficultés que vous rencontrez pour changer de mode d'organisation de vos aides humaines** (devenir particulier employeur plutôt que de passer par un organisme). Vous êtes évalués, puis vous passez en CDAPH pour une révision de votre dossier et ce n'est qu'après cela que votre demande de changement est acceptée ou refusée. Cette pratique a pour conséquence de prendre beaucoup de temps avant que le changement soit effectif, ce qui, nous l'entendons bien, peut être très contraignant selon les situations.

Il est important que vous sachiez que cette pratique est illégale. S'appuyant sur le **principe de libre choix de l'utilisation des heures d'aide humaine posé dans l'article L.245-12 du code de l'action sociale et des familles**, les bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) disposent de la liberté de choix dans l'utilisation des heures d'aide humaine.

Vous pouvez donc exprimer cette liberté à tout moment et pouvez changer de mode d'intervention de vos aides humaines à votre guise. La seule obligation sur ce sujet concerne les obligations déclaratives. En effet, si vous souhaitez changer les modalités d'utilisation de vos heures d'aide humaine vous devez en informer le Conseil Départemental **mais en aucun cas déposer une nouvelle demande d'étude de vos droits auprès de la MDPH.**

N'hésitez pas à contacter Maéva (au 07 84 25 73 01 ou par mail : apf30.maeva@gmail.com) si vous avez été dans ce cas où si vous voulez changer de mode d'organisation, nous sommes là pour vous accompagner.

HÉRAULT

QUELQUES NOUVELLES DU CAPFD

Toujours autant d'actions au sein du CAPFD34. **Tout d'abord le groupe d'aide humaine a souhaité comparer les différents modes de travail des MDPH en Occitanie.** Des questionnaires ont été élaborés par les membres du groupe avec le support de la direction régionale et envoyés à tous nos représentants en région. Les résultats compilés ont servi de support à la journée de travail en commun de tous nos représentants en aide humaine en région Occitanie. Des fiches techniques avaient été élaborées par notre équipe animée par Bernard Foulon et ont été présentées aux participants. Cette journée a été très appréciée. Espérons que les informations échangées dotent nos représentants d'arguments pour défendre au mieux les droits des personnes au sein des différentes commissions.

Le Rotary Club Montpellier Rabelais a organisé, au profit de notre association, un salon sur la mobilité électrique "Electric Mobility" les 14 et 15 avril 2018. L'objectif de ce salon était de présenter au grand public les possibilités offertes par la mobilité électrique.

Noëlle Mary Llopis, notre représentante départementale et Esther Mulongo, chargée de projet sur notre dispositif Apfinity, sont intervenues sur la conférence. Elles ont abordé le thème de l'accessibilité universelle et de l'emploi tout en appuyant sur le fait qu'il ne peut y avoir de mobilité électrique sans accessibilité.

Nous remercions le Président du Rotary Club de Montpellier, Monsieur Doat et Monsieur Massottes administrateur pour leur soutien.

Enfin, un petit point sur le congrès. A ce jour 903 personnes s'y sont inscrites hors partenaires et équipiers. **Nous recherchons des équipiers pour accueillir au mieux les congressistes. Si vous êtes disponibles, merci de vous rapprocher de la délégation de l'Hérault.**

Informations

GARD - HÉRAULT

L'APF CHANGE DE NOM ET DE LOGO

Depuis le 18 avril 2018, notre association a changé de nom et est devenu **APF France handicap**.

Un nouvel élan pour notre association voté par les adhérents en juin 2017, dans le cadre de la modification de nos statuts.

Notre association affiche également un nouveau visage en changeant d'identité visuelle. Notre logo, s'il conserve ses traits originaux, a été simplifié et modernisé, il représente la personne en situation de handicap sous des traits plus dynamiques, actrice de ses choix et de sa vie.

APF France handicap c'est l'ouverture vers d'autres types de handicap, au-delà de la déficience motrice, une ouverture déjà réelle dans de nombreuses structures de l'association.

APF France handicap, c'est l'ouverture vers la société civile, notamment en tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire et investi dans le développement de solutions innovantes.

Enfin **APF France handicap**, c'est l'ambition d'une association forte et unie qui porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et défend un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

Ensemble, continuons à faire vivre nos valeurs et notre projet pour et avec les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Soyons toutes et tous **APF France handicap** !

42ÈME CONGRÉS APF FRANCE HANDICAP À MONTPELLIER

Du 21 au 23 juin prochain, APF France handicap vivra son 42e Congrès sous le soleil de Montpellier en présence des différents acteurs de l'association (adhérents, élus, représentants d'usagers, salariés, bénévoles, directeurs de structures…).

Ce Congrès, où plus de 1.500 personnes sont attendues, est un événement fondateur qui sera l'occasion de présenter le nouveau projet associatif 2018-2023, document d'orientation déterminant les grandes priorités d'APF France handicap.

La préparation de ce nouveau projet associatif a mobilisé, pour sa réalisation, l'ensemble des acteurs de l'association et l'inscrira dans l'avenir.

Des réunions contributives locales ont permis à plus de 3.000 personnes (adhérents, élus, usagers, salariés, bénévoles) d'échanger et d'apporter leurs réflexions et contributions pour l'élaboration de ce nouveau projet qui sera soumis au vote des adhérents lors de ce congrès. Dans ce cadre, les acteurs de l'association du Gard et l'Hérault se sont réunis le 28 mars en présence d'Isabelle Puech, chef de projet régional.

En 2018, pour animer ce congrès, APF France handicap a choisi comme thématique « Handicap et nouvelles technologies». Un espace d'exposition et des stands seront mis en place afin de découvrir ces technologies du futur au service du handicap.

Un groupe de travail régional animé par Dolorès Orlay-Moureau, élabore la Maison Occitanie , vitrine du dynamisme régional. La maison proposera un espace d'animation lié aux thématiques portées par nos 6 territoires : logement, vie sexuelle et affective...

Les pratiques artistiques des personnes en situation de handicap seront également valorisées à cette occasion dans une œuvre éphémère créée pour l'occasion.

Le groupe de travail "Maison Occitanie" à l'Aréna de Montpelier

Pages spéciales suppression transport GIHP dans le Gard

Comme vous le savez surement, notre délégation se bat, depuis plusieurs mois, pour trouver des solutions suite à la suppression par le Conseil Départemental du Gard du transport à la demande hors agglomération nîmoise, qui était assuré par le GIHP.

Mais à ce jour malgré nos interpellations et courriers adressés au Conseil Départemental aucune solution de remplacement n'a pu être trouvée.

Nous vous présentons ci-dessous les arguments apportés par notre délégation en réponse aux justifications du CD30 :

- **Le cout trop onéreux de ce transport** : 150.000€ pour 30 usagers, sauf que le nombre d'usagers annoncé résulte d'une politique restrictive du département (bénéficiaires de la PCH transport exclus du dispositif ce qui a fortement réduit le nombre d'utilisateurs).

- Vu le nombre restreint d'utilisateurs, la suppression de ce service n'impacte qu'un petit nombre de personnes : faux, le nombre d'UFR potentiel est largement sous-estimé : dans son rapport d'activité, le GIHP fait mention en 2016 de 174 personnes inscrites, dont 108 personnes en fauteuil roulant (UFR), pour 74 personnes ayant utilisé le service (dont 41 UFR) ; en 2017, il y avait 181 personnes inscrites, dont 111 UFR. Parmi ces personnes, 62 auraient utilisé le service, dont 33 UFR.

En effet, en dépit du service performant rendu par le GIHP, les 3 bus en circulation au sein de leur service ne permettaient pas toujours de répondre aux demandes des usagers, notamment sur certains créneaux. Le service à la demande Handigo et le service d'Ulysse sont confrontés aux mêmes problèmes. Il ne s'agit donc pas d'une spécificité du GIHP.

Les personnes qui utilisaient ce service bénéficient désormais de la PCH transport : cette prestation étant plafonnée à 200€ par mois et au regard du coût des transports privés il apparait très difficile pour les personnes de financer le même nombre de trajets qu'elles effectuaient auparavant.

Aujourd'hui, le CD30 considère que toutes les personnes qui étaient bénéficiaires du GIHP ont pu trouver une solution, **or les adhérents de l'APF et d'autres usagers nous interpellent régulièrement et nous indiquent qu'ils sont sans solution. Qui croire?**

La directrice de la société de transport Ulysse nous a alerté sur son incapacité à l'heure actuelle de faire face aux demandes des personnes, avec ses 3 véhicules en fonctionnement.

Nous essayons de faire entendre les voix des personnes en situation de handicap à un Conseil Départemental qui semble sourd à nos appels à l'aide.

Vous le savez, notre association n'a en effet pas vocation à pallier les déficiences ou défaillances des politiques publiques, et il n'est pas question, ainsi que nous l'avons déclaré au CD30 que le fonctionnement de l'association soit impacté par cette situation.

Comment favoriser la participation citoyenne des personnes à nos instances, sans transport? comment favoriser l'inclusion sociale, dans l'emploi, des personnes sans transport?

Est-ce à l'APF, avec son minibus, de prendre en charge les déplacements quotidiens des personnes? non!

Est-ce que la PCH transport suffit à combler les besoins des personnes ? non!

Pour toutes ces raisons, l'APF souhaite que le CD30 réunissent autour d'une table les acteurs concernés, afin de trouver des solutions acceptables pour tous.

Nous en appelons par ailleurs aux adhérents qui sont concernés : merci de contacter la délégation.

Handicap : la lutte pour la mobilité

Social. En janvier dernier, le conseil départemental n'a pas renouvelé son contrat avec le GIHP pour le transport à la demande.

Depuis le 18 janvier dernier, le transport à la demande des personnes handicapées n'est plus financé par le conseil départemental du Gard (*). Depuis 2014, celui-ci déléguait ce service de porte-à-porte au GIHP (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques). Un contrat qu'il a décidé de rompre en début d'année. Motif : trop peu d'usagers réguliers. Le Département rappelle en outre que ce service *« n'était pas une compétence obligatoire »*.

Alternative proposée aux bénéficiaires : *« Des solutions financières, avec l'appui avec la Maison départementale du handicap, pour compenser d'éventuels surcoûts de transports »*. D'après le Département, fin janvier, 22 personnes avaient sollicité cette aide pécuniaire, *« sur la trentaine transportée par mois par le GIHP »*.

Nombre d'usagers : débat sur les chiffres

Mais du côté de l'Association des Paralysés de France (APF), dont plusieurs adhérents utilisaient ce transport à la demande, on conteste la façon dont les usagers ont été informés de cette solution de remplacement. *« Certains ont reçu un courrier, d'autres pas »*, relève Dolorès Orlay-Moureau, la directrice départementale de l'association. Lisette Persillet, membre du conseil APF du Gard et utilisatrice *« ponctuelle »*, affirme n'avoir rien reçu.

De plus, on estime à l'APF que ce transport à la demande souffrait d'un manque de véhicules, compte tenu de la demande en hausse. *« Or, les critères d'accès ont été modifiés en 2016, si bien que le nombre d'usagers a diminué, de fait »*, observe Dolorès Orlay-Moureau. *« Cette même année, nous avons saisi à ce sujet le Défenseur des droits, estimant qu'il y avait discrimination à l'encontre des usagers. Nous avons souligné que ce transport à la demande était nécessaire dans le Gard, pour compenser les transports en commun non accessibles aux personnes à mobilité réduite. »* En effet, si les bus urbains sont généralement adaptés au handicap dans le département, ce n'est pas le cas de ceux qui effectuent des trajets inter-agglomérations. C'est justement pour ces déplacements-là que les bénéficiaires du transport à la demande faisaient appel au GIHP.

Compensations financières en question

Quant à la compensation financière accordée par le Département, elle serait inadaptée, selon l'Association des Paralysés de France. *« Si l'on considère qu'un aller-retour Nîmes-Beaucaire, par exemple, revient à 110 euros en faisant appel à un prestataire privé, la compensation mensuelle de 200 euros est vite dépensée ! De plus, on ne sait pas sur quels critères ces prestations sont attribuées, et où est l'économie par rapport au service que le conseil départemental assurait jusque-là »*.

Au sein de l'APF, on assure que la disparition du transport à la demande est un vrai préjudice, *« notamment pour nos élus handicapés, qui doivent assurer des rendez-vous dans tout le département »*. L'association tente de pallier ce manque avec le véhicule à neuf places qu'elle possède. *« Nous demandons une petite participation aux adhérents, mais ce service que nous assurons se fait néanmoins sur les deniers de l'association »*, souligne Dolorès Orlay-Moureau.

L'APF compte écrire à nouveau aux élus du conseil départemental pour répondre, point par point, aux arguments avancés par l'élu délégué à l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

FABIEN ARNAUD
farnaud@midilibre.com

(*) Le conseil départemental finance toujours le transport des élèves et étudiants handicapés. 470 jeunes bénéficient d'une aide du Département sous forme de dédommagement de la famille ou de financement d'un taxi pour le trajet domicile-école.

■ **Depuis 2014, le GIHP, une structure associative, assurait le transport à la demande.** S. DUPLAIX

« On met la personne handicapée dans un état de dépendance et d'isolement »

« On n'a pas idée de ce que vivent certaines familles dans des secteurs isolés du département », alerte l'antenne locale de l'Association des paralysés de France (APF). *« Certains parents de personnes handicapées, aujourd'hui fatigués, ne sont plus en mesure d'assurer eux-mêmes les transports. »*, rapporte l'organisme.

Pour Lisette Persillet, membre du conseil APF du Gard, la remise en question du service de transport à la demande *« met la personne handicapée dans un état de dépendance et d'isolement »*. Son regard sur la situation : *« On ne peut pas réduire ce service à une question d'argent et de nombre de personnes transportées »*.

CHIFFRES

Pour l'APF, une offre insuffisante face aux besoins

Dans un courrier adressé le mois dernier au conseil départemental, l'Association des paralysés de France (par la voix de ses représentants, Lisette Persillet et Sylvain Bosc), revient sur la question du nombre de personnes que transportait jusque-là le GIHP et sur la demande qui existe, dans le Gard, pour ce type de prise en charge.

Pour les deux délégués, l'écart constaté entre le nombre de personnes inscrites et le nombre de bénéficiaires effectifs est dû à une offre de transport insuffisante, du moins à certains horaires de la journée.

« En dépit d'un service performant rendu par le GIHP, les trois bus en circulation ne permettaient pas toujours de répondre aux demandes des usagers, notamment sur certains créneaux. Le service à la demande Handigo (sur l'Agglomération nîmoise, NDLR) et Ulysse (entreprise privée, NDLR) sont confrontés aux mêmes problèmes. Il ne s'agit donc pas d'une spécificité du GIHP ».

Dès lors, l'association fait remarquer au Département : *« Il est curieux de faire reposer votre argumentation sur des questions purement quantitatives, ce d'autant que dans le dernier schéma départemental, il est fait mention des besoins des usagers en la matière et du peu de réponses existantes. »*

« Apporter des réponses adaptées »

Entretien. Christophe Serres, vice-président du conseil départemental délégué à l'autonomie des personnes handicapées.

Pouvez-vous rappeler dans quel contexte la fin du transport à la demande a été décidée au conseil départemental ?

La mission assurée par le GIHP (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées, NDLR) relevait d'un marché public. Celui-ci avait été renouvelé pour un an. Il arrivait à son terme. Désormais, les départements n'ont plus la compétence des transports.

Celle-ci a été transférée à la région, à l'exception du transport scolaire, toujours pris en charge par le conseil départemental.

Le transport à la demande revêtait un caractère social. Mais nous avons considéré que le coût de ce service, 150 000 euros par an, par rapport au nombre d'utilisateurs, n'était pas satisfaisant.

C'est pourquoi nous avons compensé l'arrêt de ce service par la PCH (prestation de compensation du handicap, NDLR).

Nous avons répondu aux 22 demandes qui nous sont parvenues après l'arrêt du transport à la demande (le 18 janvier, NDLR). Depuis un mois, nous n'avons pas reçu d'autres retours.

Quels chiffres avez-vous pris en compte pour évaluer le nombre d'utilisateurs du transport à la demande ?

Ceux qui nous ont été fournis par le GIHP, qui comptait dans le Gard 240 personnes inscrites, mais depuis 2014-2015, entre 30 et 50 personnes transportées, dont 33 de manière régulière.

Pour le Département, à combien s'élève l'économie réalisée par l'arrêt de ce service ?

Il s'agit d'un problème de service, pas d'économie. L'augmentation de la prestation de compensation du handicap s'élève à 50 000 euros. Un bilan de cette nouvelle prise en charge sera fait.

Dans le transport des personnes handicapées à la demande, notre démarche a consisté à augmenter notre prestation là où elle n'était pas suffisante, et à la supprimer là où elle n'était pas utilisée.

Aujourd'hui, les utilisateurs du transport à la demande ont la possibilité, à travers la prestation de compensation du handicap, de faire appel à l'organisme de leur choix : le GIHP, Ulysse ou autre.

■ **Christophe Serres détaille les choix du Département.** M. ANISSET

Le chiffre de 22 réclamations d'utilisateurs, à la suite de l'arrêt du transport à la demande par le GIHP, paraît faible.

La communication auprès des usagers, quant à la possibilité de solutions alternatives pour leurs besoins de transport, a bien été faite par le conseil départemental, via la Maison départementale du handicap, et par le GIHP. Nous avons permis aux personnes handicapées de faire valoir leurs droits. Plus de 200 personnes inscrites ont été informées.

> **« Sur les 22 dossiers qui nous ont été soumis, 21 ont trouvé une solution »**

L'Association des paralysés de France met en avant le désarroi de certaines familles gardoises concernées par le handicap, en matière de transport, notamment en milieu rural.

En effet, nous avons été interpellés, par exemple, par une famille de Pont-Saint-Esprit, pour laquelle nous avons trouvé une solution. Chaque situation est particulière. La Maison départementale du handicap peut apporter des réponses adaptées. J'insiste sur le fait que les services sociaux du conseil départemental vont toujours aux côtés des personnes handicapées. Nous sommes bien présents.

Enfin, je rappelle que sur les 22 dossiers qui nous ont été soumis, s'agissant du transport à la demande, 21 ont débouché sur une solution.

RECUEILLI PAR F. A.

Quand l'art nous libère du handicap

« *Chanter … Et faire s'unir nos voix … Pour ne pas cesser de vivre »*, ce succès de Florent Pagny célèbre le pouvoir thérapeutique du chant à l'unisson. *« Associe-toi à ceux qui chantent, racontent des histoires, profitent de la vie et ont la joie dans les yeux. Parce que la joie est contagieuse »*, cette recommandation du romancier Paulo Coelho résonne comme une évidence.

Assurément, toute personne, qu'elle ait le plein usage de ses bras, jambes, … ou non, reçoit, donne, rêve, s'exprime, s'émeut, imite, invente, interprète, développe son point de vue tout en attendant des signes de reconnaissance.

Se découvrir capable de faire quelque chose de beau, y mettre tout son cœur, le montrer, se sentir valorisé, encouragé, porté, quelle bouffée d'oxygène ! Nul ne peut être tenu à l'écart de ce mode d'accomplissement.

Dans la logique de la loi du 11 février 2005, ce besoin de créer et de communiquer doit être pris en compte dans l'élaboration du « Plan Personnalisé de Compensation » que justifie chaque « Projet de vie ». Ainsi, si une personne en situation de handicap veut, par exemple, aller à un atelier de peinture, mais ne peut le faire seule, elle a droit à un accompagnement dans son trajet, et sur place.

Sommaire

Guilhem Visseq Jongler avec les mots pour dépasser les maux	p.6
La danse adaptée	p.6
Pierre Huber Un graphiste et photographe nîmois	p.7
Catherine Valantin Créer en couleurs, une passion dès l'enfance	p.8
Atelier peinture à la Délégation APF 30	p.9
Les Asymétriques, groupe vocal à la DD 30	p.9
La chorale Les Roulet's	p.10
Barbara Loustalot Le chant, une passion partagée	p.11
Le groupe Angie & Co	p.12

L'accessibilité des lieux culturels et la sensibilisation des animateurs à l'accueil de tous les publics restant des préalables indispensables.

> *« Au-delà de l'impératif juridique d'égalité de traitement ou de non-discrimination, l'accès à la création revêt un enjeu majeur pour les personnes en situation de handicap. Outre qu'elle constitue un formidable vecteur d'émancipation et d'autonomie, la pratique d'une activité artistique ou culturelle est créatrice de lien social. Elle est révélatrice des capacités de ces personnes ... »*

Cette remarque du rapport du Sénat « Culture et handicap : une exigence démocratique » paru en juillet 2017 pourrait être illustrée par mille exemples.

Nous nous limiterons à quelques parcours et initiatives, dans le Gard et l'Hérault : des personnes en situation de handicap qui affirment leur singularité et leur ressemblance en combinant des mots, des formes, des sons, des couleurs, et des associations qui œuvrent pour l'accès des pratiques artistiques à tous.

Guilhem Visseq

Jongler avec les mots pour dépasser les maux ...

Guilhem Visseq est amateur de théâtre, de poésie et d'écriture. Des activités qui l'ont aidé à progresser, et à s'ouvrir aux autres.

« *Très tôt, ma mère m'a inscrit au théâtre pour améliorer mon langage, apprendre à bien articuler les mots et gérer mes problèmes d'attention. Cela m'a donné le goût du théâtre* », explique Guilhem. Après avoir passé plusieurs années en institutions médicalisées, Guilhem a préféré déménager dans un appartement à Nîmes dans la résidence les Capucines ; il est aidé par deux auxiliaires de vie. *« Dans ce cadre, je me sens plus autonome, cela me permet d'exercer les activités qui me plaisent, notamment l'écriture et le théâtre. Ces deux arts se rejoignent : lorsque l'on écrit, on peut mettre ses paroles en scène ! ».*

Guilhem a d'abord pratiqué le théâtre au **Périscope**, un endroit moderne et engagé où il a fait la connaissance d'un professeur très ouvert. Il y travaille l'expression de la voix et du corps, les techniques d'improvisation.

Puis il s'est inscrit à **la Maison ouverte**, dans le quartier Jean Jaurès. Ce lieu associatif accueille des personnes handicapées et valides ; plusieurs activités sont proposées, parmi lesquelles le théâtre et l'atelier d'écriture. Guilhem s'y rend le mardi en fin d'après-midi. *« Nous avons des textes à apprendre et nous les exprimons par des gestes. Nous faisons régulièrement des mises en situation. J'apprécie ces soirées de détente où nous lâchons prise. J'ai pu faire des rencontres fabuleuses. Bientôt nous ferons des représentations au Périscope et à la Maison ouverte. »*

Guilhem pratique aussi l'écriture. *« Cela me permet d'exprimer ce que je ressens, d'évacuer les mauvaises idées. Je trouve qu'il est important d'être acteur de sa vie et de produire quelque chose »*, souligne-t-il. Ainsi, il écrit des poèmes, des textes, et va parfois les présenter à l'Instant T, un bar à Nîmes où se succèdent rendez-vous alternatifs et musicaux. C'est là qu'est organisé « l'apéro Bavard » où chacun peut partager ses textes et ses idées.

Et Guilhem de conclure :

« L'instant T, le Périscope sont des lieux de culture et d'envie,
Qui m'ont permis d'être mûr et d'avancer dans la vie. »

Sylvie Tillard

La danse adaptée

La danse est un outil formidable pour redécouvrir son corps, ses sensations, ses possibilités, et personne ne doit en être privé ! Zoom sur deux approches de la danse adaptée, à Montpellier.

***Sandrine Lourdet pendant une répétition du spectacle de Mozaik Danses* Fil Rouge**

Dans ses locaux du 4 bis rue Chaptal, **Mozaik Danses** compose des chorégraphies qui réunissent des danseurs professionnels valides, des danseurs en situation de handicap moteur, et des danseurs sourds et malentendants.

Pour Patricia Loubière, la directrice artistique de l'association, *« les difficultés liées au handicap deviennent un prétexte pour inventer, créer de l'inédit, transformer la différence en complémentarité ».*

Contact : 06 11 59 38 86 ; mozaikdanses@gmail.com

Gwenaëlle Fourey développe la danse intuitive adaptée au sein de l'association **Flying Move**. Les séances qu'elle organise à la Maison pour Tous Michel Colucci, comme elle l'explique, ont pour objectif *« d'entrer entièrement dans l'émotion véhiculée par la musique, de s'exprimer en toute spontanéité, en fonction du sens que l'on veut apporter à ses mouvements, sans gêne, d'évoluer dans un duo harmonieux ».*

Contact : 06 85 67 20 18 ; flyingmove@gmail.com

Pierre Huber

Un graphiste et photographe nîmois

« Venu de Suisse en 1970 pour s'enraciner en Languedoc, d'abord à Corconne aux pieds des Cévennes puis à Nîmes, il est de cette tribu secrète et méconnue, capable de repérer des images que nous ne voyons plus, capable de se laisser porter, surprendre toute une vie durant. » (Jacques Maigne, pour l'exposition photo 2017 Jeux de Miroirs à Caveyrac, Gard)

Prendre la belle avenue Jean Jaurès, s'arrêter devant une charmante maison d'un étage et mitoyenne, typique de la ville de Nîmes, avec une rampe d'accès pour PMR comme on dit maintenant, frapper à la première porte à gauche dans le couloir, et voici l'artiste, l'homme qu'il m'a été chaudement recommandé de rencontrer : Pierre Huber. Je n'ai pas regretté. Bonheur d'une rencontre où l'on va directement à l'essentiel de l'humain et de son rapport à l'art, où le regard est capable de dépasser le simple visuel, pour ressentir l'émotion, et la fixer dans l'instant, en empathie avec le photographe de talent et d'expérience qu'il est.

Dans deux pièces communicantes aux hautes fenêtres donnant sur le boulevard, et tapissées d'étagères, meubles à tiroirs, classeurs, livres et albums, on imagine facilement les trésors d'œuvres, (on n'ose pas prononcer images ou photos, ce serait trivial !) accumulés … et bien rangés.

A 74 ans, il a encore tant d'envie, de projets, de choses à faire. *« Par exemple,* dit-il, *j'ai en tête et dans mon ordinateur au moins deux albums quasi prêts, composés. Pourrais-je jamais les éditer, les publier ? »*

Il en connaît pourtant un bout, lui qui fut graphiste dans une autre vie. « *Tout ce qui est imprimé passe automatiquement à un moment donné entre les mains du graphiste pour assurer ce qui est essentiel : la disposition et la répartition définitives entre textes et illustrations »,* ajoute-t-il.

Pierre a réalisé 11 expositions photos entre 2011 à 2017 entre Lozére, Gard, Hérault ! Les thèmes choisis avec soin tournent toujours autour de la relation à l'autre : **Echos, Regards croisés, Hors Cadres, Deséquilibres, Jeux de Miroirs** …, etc. En 2015, il a accepté de parrainer et de participer à l'exposition concours itinérante de l'APF : **Beauté et Handicap**, avec d'autres peintres amateurs. Pierre avait choisi de photographier des modèles en situation de handicap dans divers lieux représentatifs du Gard. Et bien sûr, ses photos nous interpellent.

Malgré un grave accident survenu à 29 ans et dont les séquelles le font souffrir au point qu'il se déplace avec une ou deux cannes, selon les jours, Pierre continue à conduire sa voiture pour sillonner la région qu'il adore, et exploite sans aucun état d'âme les performances des appareils photos numériques, après avoir bien évidemment exploité celles des argentiques pendant bien des années.

Vous voulez en savoir plus ? Tapez
www. pierre-huber.com

Propos recueillis par Jacques Faure

Poster sa création sur internet, une belle façon de faire passer un message

◄ **Eléonore Despax**, illustratrice montpelliéraine, retrace dans des dessins humoristiques les péripéties de sa vie en fauteuil, en dénonçant avec tendresse et réalisme la persistance de certains préjugés.

Retrouvez-la dans son blog : **http://lesbellesendormies.blogspot.fr/**

► Deux amis montpelliérains, **Lou Bruston,** un danseur valide, et **Nathan Cohen**, atteint d'arthrogrypose et maître du hip-hop, se sont réunis dans un court-métrage lumineux, « Si tu le veux, danse ! », vu plusieurs milliers de fois sur Facebook et YouTube.

La danse est l'art de tout dire avec des gestes.

Catherine Valantin

Créer en couleurs, une passion dès l'enfance

Catherine Valantin, artiste peintre, a le don de faire évoluer ses techniques en fonction des contraintes liées à son handicap, avec l'intégrité de l'enthousiasme : *« Je désire que mon travail émeuve, comme je suis émue par l'ambiance, la lumière, les couleurs, d'un être, d'un objet, ou d'un lieu réel ou imaginaire. »*

Catherine chez elle

Comment ne pas aimer et admirer Catherine Valantin, dans sa vie et dans ses peintures ! Elle nous reçoit dans son appartement très bien aménagé pour pouvoir circuler en fauteuil électrique, où ses toiles colorées sont partout, à même le sol, accrochées aux murs, ou accumulées sur les étagères, les unes sur les autres.

Dès l'enfance donc, elle veut créer, et elle peint … mais en couleurs ! En 1982, elle prend des cours de peinture à l'huile dans un atelier de Lyon tout en préparant le baccalauréat. Elle y découvre Vuillard, Bonnard, et surtout Matisse. Pourtant elle choisit de poursuivre des études littéraires, car *« c'est plus sérieux, ça »,* disent les parents. Et elle y réussit très bien sa vie professionnelle, puisqu'après le DEA et deux ans comme professeur de français, elle quitte l'enseignement en 1992 pour une agence parisienne de Marketing direct - « la petite sœur pauvre de la Publicité », disait-on à l'époque -, dont elle deviendra l'une des directrices artistiques.

Touchée en pleine ascension professionnelle par la sclérose en plaques, Catherine se retrouve en arrêt de travail en 2002. Elle quitte Paris pour la lumière du midi. Elle le dit avec force et une douloureuse ironie, *« le Handicap me permet de me lâcher, le bénéfice secondaire de cette maladie, c'est que je suis libre de ne faire que peindre, c'est le sens de ma vie. »* Et encore : *« je suis une peintre malade et non une malade qui peint. »* Et il n'est pas anodin, alors, de voir que son très bel autoportrait de 2003 s'intitule *Du feu dans la tête*.

Avec avidité, elle a exploité toutes les subtilités du pastel et de l'huile qu'elle adore, mais la maladie l'oblige à y renoncer en 2014. A 50 ans, elle passe alors aux encres, et à l'acrylique qui écrase les nuances mais qu'elle réussit à travailler à son goût, et au numérique, avec le logiciel *Sketchbook* sur Ipad. Le tableau est ensuite imprimé en digigraphie*.

Matin de Printemps en terrasse *Ipad imprimé en digigraphie, 2014*

Catherine a exposé une dizaine de fois, dont à Juvignac et Montpellier : à la Maison de l'Agglomération, au restaurant *l'Insensé*, à la MPT Malbosc, entre 2013 et 2016.

Au Congrès national 2018 de l'APF à l'Arena de Montpellier du 21 au 23 juin, l'Espace Culturel recevra Catherine, qui dessinera en direct sur son Ipad relié à un écran de projection et exposera quelques-unes de ses œuvres numériques ; succès assuré !

Retrouvez-la aussi sur son blog :

www.catherinevalantin.com/

Jacques Faure

* **La Digigraphie®** est un label de qualité pour les reproductions d'œuvres d'art réalisées en technologie numérique sur des imprimantes jet d'encre grand format.

L'association Musique et Handicaps Méditerranée est née du constat que la musique est à la fois un outil de développement personnel et un outil d'intégration sociale.

« Nous animons des ateliers dans des institutions, et pouvons aussi intervenir à domicile. Nos intervenants sont des musicothérapeutes, ce qui permet une compréhension des limitations liées aux handicaps, mais aussi la recherche des adaptations nécessaires pour contourner le cas échant ce, ou ces, handicap(s) », indique Rémy Rodriguez, coordinateur. *« Les cours individuels (piano, guitare, chant, percussion, etc ...) peuvent aussi aider à la stimulation motrice de membres dans le cadre des séquelles d'un AVC, ou bien à la stimulation du diaphragme, de la respiration. »* Tél : 07 69 05 27 87 E-mail : musique.handicaps.mediterranee@gmail.com

Atelier Peinture à la Délégation APF 30

L'Atelier Peinture de la Délégation APF de Nîmes rassemble une quinzaine de personnes assidues, tous les lundis après-midi. Manier pinceaux et crayons, une activité de loisir dont les bienfaits ne sont plus à démontrer ...

« *Dans notre atelier peinture, nous n'imposons rien. Il peut s'agir de peintures abstraites, réalistes, à l'acrylique, ou simplement des coloriages au crayon. L'important est que chacun prenne goût à son dessin. Mon rôle est d'aider les personnes à concrétiser ce qu'elles veulent faire* », explique Marie Rozenbaum, elle-même peintre, et animatrice bénévole depuis 8 ans.

Ces rendez-vous créatifs sont toujours très appréciés :

- Huguette : *« Je viens à l'atelier peinture depuis sa création. J'aime représenter des paysages, des portraits. Lorsque je suis ici, j'oublie tout. Je me plonge dans le dessin, je joue avec les couleurs »* ...
- Peggy : *« Ici nous dessinons dans un cadre familial. L'atelier m'apporte de l'amitié, de la complicité, de la chaleur »* …
- Lisette : *« L'atelier peinture est un lieu de convivialité. C'est un lieu où nous pouvons nous concentrer sur notre peinture ; Marie nous conseille lorsque nous sommes en panne d'inspiration. Certains participants ont fait beaucoup de progrès au fil des années. La peinture aide à la concentration, à la motricité. Et pour chacun, c'est l'occasion de créer quelque chose »* …

L'auxiliaire de vie de Jean-François parle pour lui car il est atteint d'aphasie : *« A cause de son AVC, Jean-François a des troubles de la parole et de motricité. Auparavant, il peignait de la main droite. Désormais, il doit le faire de la main gauche ; il devient de plus en plus précis. Le lundi après-midi, il vient pour retrouver l'équipe et poursuivre ses œuvres inspirées de peintures surréalistes. »*

Comme quoi la peinture reste un moyen d'expression et de création artistique, quelle que soit la situation de la personne.

Les Asymétriques, groupe vocal à la DD 30

Tous les quinze jours, le mercredi après-midi, les *Asymétriques* se réunissent pour chanter, dans les locaux de la Délégation APF 30. Des moments de partage particulièrement denses ...

Béatrice Kowalska est musicienne, chef de chœur et conteuse. Au cours de sa carrière, elle a enchaîné de nombreuses expériences riches d'enseignements. Depuis qu'elle est à Nîmes, elle anime plusieurs chorales. Engagée et compétente, elle partage son temps entre les cours, les animations, les concerts, avec des personnes de tout âge et de divers horizons.

En 2012, à la demande de l'APF du Gard, elle a créé le groupe vocal **Les Asymétriques**. *« Toute l'année, de septembre à juin, nous accueillons des personnes qui, pour la plupart, sont en situation de handicap. L'objectif est de partager un moment d'expression vocale. Tous ensemble, dans la bonne humeur, nous répétons des chansons de variété française : Brassens, Michel Berger, Joe Dassin, Pierre Perret, William Sheller, mais aussi des chants traditionnels et des canons à plusieurs voix. Nous progressons de semaine en semaine, même s'il faut faire face à des difficultés. Le point d'orgue de l'année est le concert que nous donnons pour la fête de la musique avec d'autres chorales :* Tutti Canti, Les Chistifiores, *ou* La chorale de la Placette *que j'anime également »*, témoigne Béatrice.

La chef de chœur choisit des textes poétiques, romantiques, humoristiques, parfois engagés, qui chantent l'espoir et la joie de vivre. Elle accompagne les participants au clavier en adaptant l'arrangement musical. Pendant les répétitions, chacun reste concentré sur les paroles.

« La réussite du chœur tient dans l'équilibre entre le plaisir d'être là, de chanter ensemble et celui de progresser. En ce moment, il y a une bonne qualité de chant, une bonne capacité d'apprentissage : nous pourrons réaliser un beau concert en juin !»

Sylvie Tillard

La chorale Les Roulet's

Lorsque, il y a environ 14 ans, des membres de l'association Handic'Art * ont voulu créer une chorale, ils sont allés à la Foire aux Associations de Montpellier, et ont trouvé Corine Lecomte, qui a étudié la guitare, le chant, le solfège et l'harmonie au conservatoire de Melun et Fontainebleau. Cela a été le début d'une belle aventure humaine et musicale, dont cette chef de chœur engagée prend plaisir à nous parler.

Combien de personnes compte aujourd'hui la chorale ?

Une vingtaine, dont environ la moitié en situation de handicap. Cette « mixité » est à l'image de la société inclusive que nous aimons.

Nous laissons de côté nos soucis et nos différences pour nous concentrer sur ce qui nous réunit, l'envie de chanter en polyphonie, d'être à l'écoute de soi tout en prêtant l'oreille à l'autre. De l'alto à la soprano, du soliste au chœur, chacun (ou plutôt chacune, car pour l'instant il se trouve que la chorale est exclusivement féminine !) a une place bien définie, essentielle dans l'arrangement choisi.

Les Roulet's *avec deux autres chorales :* Atout Chœur *et* Les 1/4 de ton, *lors de l'édition 2016 du concert* Les Giboulées.

Comment se passent les séances ?

Il y a d'abord des exercices qui visent la justesse, la clarté et l'amplitude des sons : vider ses poumons par un « ch » prolongé, dans un effort d'inspiration et d'expiration qui fait travailler à fond le diaphragme, articuler une suite de mots à des hauteurs variables, arrondir les lèvres sur un « o » homogène, faire résonner les graves dans la poitrine, relâcher le front et sourire pour sortir les aigus …

Puis nous chantons, des chansons françaises, des musiques du monde ... Par exemple, en ce moment, nous répétons *Kwaheri*, un chant du Kenya, et *La bonne étoile* de M.

Vous produisez-vous souvent en public ?

Oui ! Pas moins de cinq ou six fois par an : dans des Maisons pour Tous, au Centre de Propara, à la Fête de la Musique ...

Déjà, se retrouver régulièrement autour d'une activité resserre les liens ; à plus forte raison, s'investir dans un projet commun ! Bien sûr, il y a des contraintes physiques à gérer, la fatigue, les assauts de la maladie parfois, mais, ensemble, nous gardons le cap.

Les rendez-vous avec le public renforcent le sentiment d'appartenir à une équipe. On s'entraîne mutuellement, on partage la même excitation avant de monter sur scène, on réfléchit aux points à améliorer pour la prochaine fois ...

La présence du groupe aide à oser chanter devant des gens, cette victoire sur la timidité amplifie la confiance en soi.

La reprise originale d'airs connus éveille forcément des souvenirs et des émotions ; la communication s'en trouve enrichie.

Souvent, les rencontres sont l'occasion de buffets ou de repas ; des moments de convivialité qui font du bien à tout le monde !

Propos recueillis par Corinne Flavigné

* **L'association Handic'Art** a pour objectif de de développer des activités artistiques pour tous. Elle organise plusieurs ateliers à la Maison pour Tous André Chamson, 105 Rue Gustave Eiffel, 34070 Montpellier :

Chant (chorale les Roulet's)	Intervenante : Corine Lecomte	le vendredi après-midi de 14 h 15 à 16 h
Peinture	Intervenante : Anne-Marie Gibelin	le lundi de 14 h 15 à 16 h 15
Théâtre	un jeudi sur deux, à partir de la rentrée 2018	

Pour connaître les modalités d'inscription, merci de contacter Josiane Bouchet : tél : 06 76 38 01 92 e-mail : handicart@wanadoo.fr

Barbara Loustalot

Le chant, une passion partagée

Depuis son enfance, Barbara baigne dans la musique : issue d'une famille de musiciens, elle a toujours chanté, notamment dans des chœurs d'église. Après son accident qui l'a obligée à être en fauteuil roulant, elle a dû se reconstruire. Dans les années 2000, elle a voulu s'adonner à fond à ce plaisir du chant, un plaisir qui grandit en se partageant.

Pour vivre pleinement la joie de chanter, Barbara a cherché à s'inscrire dans une chorale. *« Lorsque l'on est en fauteuil, il faut trouver un groupe vocal qui vous accepte tel que vous êtes. Cela tient aussi à la personnalité du chef de chœur qui doit être très ouvert ».*

Barbara a fait connaissance avec Corine Lecomte, qui anime la chorale **Atout Chœur 34**. *« J'apprécie beaucoup Corine ; elle est très humaine, très engagée. C'est avec elle que j'ai intégré la chorale Atout Chœur, qui me correspondait en termes de technique vocale et de répertoire ».*

***Barbara participe activement à la chorale* Atout Chœur.**

Cette chorale rassemble une soixantaine de personnes, hommes et femmes, qui pour la plupart sont valides. Elle a pour vocation des chants polyphoniques du monde, avec une incursion dans la variété française.

Le challenge était réel, d'un point de vue technique et personnel. Atout Chœur rassemble quatre à six voix (soprano, mezzo, alto, ténor …) ; via les auditions, il y a même une sélection à l'entrée !

Forte de son expérience, Barbara a passé ce cap : *« La musique est ancrée en moi. J'ai une paraplégie assez basse qui me permet d'avoir le souffle du chant. Pendant les deux heures de cours, j'oublie tout, cela m'apporte un bien-être physique. J'y vais par n'importe quel temps ! ».*

Chanter pour soi et pour les autres

L'investissement personnel est conséquent : il faut connaître le répertoire, apprendre les paroles, suivre la mélodie. Il faut aussi se montrer pendant les concerts, chose que certaines personnes peuvent appréhender … surtout lorsque l'on est sur scène au premier rang en fauteuil roulant.

« Etre en représentation ne m'empêche pas de chanter. Bien sûr, il faut savoir accepter sa position, mais je me sens soutenue par le groupe vocal, qui est très soudé. On m'aide lorsqu'il y a un problème d'accessibilité, par exemple pour monter sur une estrade. La chef de chœur, Corine, est aussi très ouverte et attentionnée. Je pense que le principal est de faire partager la chanson au public, de lui apporter du plaisir. Etre sur scène avec la chorale amène un autre regard des gens : il renvoie une image positive », confie Barbara.

Les concerts peuvent avoir lieu à la Maison des Chœurs à Montpellier, mais aussi dans la rue, dans d'autres villages plus ou moins proches. Des voyages à l'étranger sont régulièrement organisés par l'association : l'occasion de découvrir d'autres horizons, et de conforter la cohésion du groupe.

En parallèle, Barbara participe à un quatuor familial qui s'adonne à des chansons pop.

« La musique a toujours fait partie de ma vie, et cela continue ! ».

Sylvie Tillard

N'hésitez pas à aller voir la chorale Atout Chœur : le 2 juin au festival Choral'Pic de Assas ou le 23 juin lors de la Fête de la musique de Combaillaux !

Musika Centre de musique

L'association La Kompanie réunit des élèves en situation de handicap et des élèves valides (enfants, ados, adultes) au **Centre de Musique Musika**, au 15 rue du Mas de Lemasson / RDCH, Montpellier.

« Les animateurs, des musiciens et musicothérapeutes diplômés, organisent dans une ambiance simple et conviviale des ateliers autour de la pratique d'un instrument et des musiques actuelles (clavier, batterie, guitare, basse, musique assistée par ordinateur, écriture et mise en musique de texte, pop-rock-rap) », précise Agnès Uhrweiller, la coordinatrice. Tél : 06 99 04 49 49

Le groupe Angie & Co

L'artiste vit les différences imprimées dans son corps comme des aptitudes nouvelles à explorer. Ainsi, on se souvient que Django Reinhardt a inventé un jeu de guitare unique avec deux doigts paralysés ; qu'Edith Piaf désamorçait les souffrances de la polyarthrite par sa passion pour le chant et la scène ; ou que Michel Petrucciani, atteint de la maladie des os de verre, jouait en virtuose sur un piano doté d'un rehausseur de pédales spécialement adapté à ses 99 cm de taille. Cela semblait impossible, et pourtant ils l'ont fait !
Cette même flamme anime la chanteuse clermontaise Angie, tétraplégique, imprégnée des voix de légende. Elle nous parle à cœur ouvert de ces moments magiques où la salle entière vibre au rythme des mêmes accords, des moments qui gagnent en intensité du fait de la présence du fauteuil.

Crédit photo : Didier Grégoire

D'où vient le nom de votre groupe ?
On dit que je suis du ciel et de la terre *(Angie)*, et *les Co*, ce sont les musiciens qui m'accompagnent, en commençant par Erik, mon mari (mon ange gardien), qui est pianiste percussionniste.

Que chantez-vous ?
Des classiques de la chanson française, (Cabrel, Renaud, Brel ...), des standards Blues, Rythm'n blues, Soul, (Janis Joplin, Ray Charles, Etta James, ...), comme des morceaux plus modernes (Sia, Alicia Keys, Duffy ...) que nous réadaptons. Nous aimons aussi partager les compositions que nous inspire notre vécu.

Où vous produisez-vous ?
Partout où on nous le demande.
Nous jouons dans des manifestations liées au handicap (Handijob, festival du film Regards Croisés à Nîmes …), à l'invitation d'associations comme Handic'Art à la Maison pour Tous André Chamson de Montpellier, Aresat au Corum, ou Cap LR, dans des Ehpad ou des ESAT ..., mais aussi dans des endroits dédiés à la musique (restaurants, piano-bars, inaugurations, soirées privées, mariages ...), des festivals (Vézenobres, Fête de la Musique au Château de Chambord, Auzat ...).
Au travers de la musique, nous sensibilisons le public au handicap et à la différence.

Devant combien de personnes en moyenne jouez-vous ?
De 1 à 1000 personnes en moyenne (une seule personne est aussi importante que des milliers).

Qu'est-ce qui vous motive ?
Le handicap m'a permis de découvrir qui j'étais vraiment, m'a retiré des peurs, m'a permis de m'accepter telle que je suis, et donc d'accepter les autres tels qu'ils sont, de me dépasser, d'aller chercher le meilleur en moi.
Peu importe notre histoire, notre handicap, notre maladie, nos convictions, chacun de nous avons la capacité d'être grands, uniques, exceptionnels, en apportant de l'espoir, de l'amour, par n'importe quel biais, en montrant par nos actes que tout est possible, à tous moments, dans toutes les situations.
Moi, j'ai choisi la musique.

Que ressentez-vous avant de monter sur scène, et pendant un spectacle ?
Avant : *« Qu'est ce que tu fais là ? Dans quelle galère tu t'es encore mise lol !!!* » Le trac parle pour moi.
Pendant : *« Il n'y a pas un autre endroit où je voudrais être, je suis à ma place. »*

J'ai pris plaisir à écouter vos enregistrements sur* YouTube *: votre voix à la fois puissante et douce étonne et transporte. Que vous disent les gens à l'issue de vos concerts ?
« Quelle force, quelle énergie, que d'émotions, quelle leçon de vie. »

Pour programmer un événement ou connaître les prochaines dates de concert, rendez-vous sur
https://www.facebook.com/angiek.gauthier

Propos recueillis par Corinne Flavigné

GARD-HÉRAULT

LE SCANDALEUX PROJET DE LA LOI ELAN

Un nouveau projet de loi logement (ELAN) a été présenté en Conseil des Ministres le 04 avril. Ce projet prévoit de réduire à 10% le nombre de logements neufs accessibles, au lieu de 100% aujourd'hui, ce qui constitue une grave régression sociale. Il condamnerait alors les personnes en situation de handicap et âgées à ne plus pouvoir accéder qu'à un peu plus de 2000 logements neufs chaque année.

Ces mesures vont à l'encontre des besoins, quantitatifs et qualitatifs, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. De plus, elles sont en incohérence totale avec les autres politiques engagées par le gouvernement ainsi qu'avec le vieillissement de la population.

Selon M. Denormandie, Secrétaire d'Etat à la cohésion du territoire "pourquoi adapter à 100% des logements neufs, alors que 100% des logements ne sont pas occupés par des personnes en situation de handicap; Les appartements dévolus aux personnes handicapées posent problème car trop de place est allouée aux toilettes, à la salle de bain, à la cuisine, ce qui exige de réduire la taille des pièces de vie à cause de ces normes handicapées".

Vous l'aurez compris, les lobbies des promoteurs et autres consorts ont gagné la partie. Chaque M^2 ayant un objectif de rentabilité, ces gens ont décidé d'accroître les difficultés d'inclusion des personnes handicapées, uniquement pour des motifs financiers .

Ils réussissent à faire croire que la crise du logement est due aux normes d'accessibilité et à faire reporter la faute d'années de mauvaises gestions politiques sur les personnes elles-mêmes !

GARD

NOUVELLES CCA

Récemment, les membres du service accessibilité ont intégré deux nouvelles Commissions Communales d'Accessibilité : Villeneuve-lès-Avignon et Marguerittes.

Pour la commune de Marguerittes, en plus des dispositions prévues par la loi qui sont de : dresser un état des lieux de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voierie, des espaces publics, des transports et d'organiser le recensement de l'offre de logements accessibles, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Gard, en accord avec les élus, a proposé de **relancer systématiquement** tous les gestionnaires et exploitants des établissements recevant du public de la commune qui n'ont pas encore déposé leur agenda d'accessibilité.

Cette action de la DDTM est une première dans le département.

L'idée n'est pas de sanctionner mais de sensibiliser et surtout d'inciter les retardataires à entrer dans la démarche et de se mettre ainsi en conformité même si cela est hors délais règlementaires.

HÉRAULT

ERP ET ACCESSIBILITE, AIDEZ-NOUS !

Le groupe access **a élaboré un circuit de visites, toutes accessibles, au centre de Montpellier. Ce circuit sera présenté à l'Office de Tourisme et permettra à des touristes en situation de handicap de découvrir notre belle cité**.

En outre, suite à notre demande maintes fois réitérée, le site internet de la Préfecture de l'Hérault publie, enfin, la liste des établissements recevant du public ayant attesté être accessibles. Cette liste comporte prés de 4.700 commerces, cabinets médicaux et autres établissements de 5ème catégorie. Sachez que sur la ville de Montpellier, sur une liste de prés de 1.400 établissements, l'équipe access en a contrôlé un tiers. Plus de 30% n'étaient pas conformes. **Nous aimerions réaliser la même opération sur le département. Si vous pouvez donner un coup de main et contrôler les établissements dans votre ville, merci de vous rapprocher du groupe** (permanence tous les jeudis après-midi dans les locaux de la délégation).

#accessibleatous

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Les délégations bougent !

Zoom N° 4– Mai / Août 2018

GARD - HÉRAULT

EXPOSITION BEAUTÉ & HANDICAP SUR LES HANDICAPS INVISIBLES

Après le vif succès remporté lors de la présentation à la galerie Jules Salles à Nîmes de notre nouvelle exposition sur le thème des handicaps invisibles, c'est au tour de différentes communes du Gard et de l'Hérault d'accueillir cette exposition.

Pour l'Hérault, après avoir visité Murviel les Montpellier en février, St Jean de la Blaquière en mars et Juvignac en avril c'est dans les communes de Florensac et Villeneuve-les-Maguelonne que cette exposition se rendra.

Pour le Gard, ce fut Aigues-Vives en février, puis en mai ce sera la commune de Caveirac et le lycée St Vincent de Paul qui accueilleront l'exposition, en juin, Rochefort-du-Gard et St-Dionisy et en juillet petit tour par Sommières.

Alors n'hésitez pas à venir voir ou revoir cette exposition singulière et originale.

Bernard par Cyril Mahey

Brunelle par Bernard Pfaff

SENSIBILISATIONS SCOLAIRES

GARD

Afin qu'ils agissent rapidement en "véritable citoyen", notre délégation intervient auprès des jeunes depuis plusieurs années.

Ces actions de sensibilisation se déroulent sous forme d'intervention à la demande d'établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées). L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre, au quotidien des personnes en situation de handicap à travers des échanges et des témoignages. Nous tenons à remercier les bénévoles qui nous accompagnent régulièrement dans ces actions : Sylvain Bosc, Lisette Persillet, Nathalie Aulas, Michel Brouat et Stéphane Modat.

Depuis le début de l'année 2018, nous sommes intervenus dans les établissements suivants : collège St-Jean-Baptiste de la Salle et lycée Gaston Darboux à Nîmes, collège la Galaberte à St Hippolyte du Fort, lycée Charles Gide à Uzès, et collège Paul Valéry à Roquemaure.

HÉRAULT

Après une coupure de 4 ans, le groupe de sensibilisation se reforme. C'est aujourd'hui une dizaine de personnes qui redynamise cette action.

Ce groupe a pu effectuer diverses interventions : à l'école primaire André Malraux de la Grande Motte dans une classe de CM1, au lycée Pierre Mendès-France auprès de 8 classes et dans la commune de Grabels avec des classes de primaire.

A chaque fois, l'équipe s'adapte aux différentes demandes et à l'âge du public. Les interventions se font sous différentes formes : échanges avec des personnes en situation de handicap, visionnage de courts-métrages, boîte à questions, QCM, mise en situation en fauteuil roulant.

HÉRAULT

OPÉRATION VENTE DE BRIOCHES

5.200 brioches vendues cette année sur tout le département !

Les Héraultais nous ont encore montré pour la 25ème année consécutive leur élan de solidarité en achetant la brioche de l'association. Outre le bénéfice généré par cette action, ce moment permet à notre association de créer du lien avec le public, des échanges avec le monde de l'entreprise, de la grande distribution, des Mairies. Chaque année, nous sommes toujours surpris par la disponibilité de tous.

Nous remercions tous les bénévoles mobilisés sur cet instant fort de notre vie associative, ils sont des acteurs majeurs dans la réussite de cette action.

Nous remercions chaleureusement tous les partenaires de cette opération, les hypermarchés, supermarchés, les municipalités et les entreprises qui contribuent au succès de cette vente.

Merci de tout cœur à tous, vous qui avez vendu, livré, participé, et contribué généreusement à cette réussite. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Rodolphe Boyer, représentant du groupe relais du bassin de Thau, tient également à remercier les personnes qui l'ont soutenu dans cette action : "C'est grâce à vous que j'ai pu mener l'action de vente de brioches, pour cette année 2018. Le groupe s'est encore agrandi et pour moi, en tant que représentant, c'est la première fois que nous dépassons les 1.015 brioches vendues dans notre secteur du bassin de Thau. Mais c'est sans oublier Mme Claudette Saulzet qui avait vendu plus de 1.500 brioches. Cela a été une belle expérience pendant 2 semaines qui m'a permis de connaître les personnes et de solidifier le groupe".

GARD

SEMAINE NATIONALE

Comme chaque année, la délégation du Gard a mené une action collective dans le cadre de la Semaine Nationale consacrée aux personnes handicapées physiques.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette opération de collecte de fonds soit en passant des commandes soit en nous permettant d'occuper un espace pour la vente.

Un merci particulier aux bénévoles qui se sont mobilisés pour la vente organisée aux halles de Nîmes le samedi 17 mars.

HÉRAULT

ZOOM SUR YVES FERRANDO REPRÉSENTANT APF

Yves Ferrando, représente APF France handicap sur la thématique du logement depuis plus de 13 ans auprès d'Hérault Habitat.

Cette délégation lui donne la possibilité de défendre les dossiers des personnes en situation de handicap : il œuvre pour que, dans les bâtiments sans ascenseur, les logements situés en RDC soient attribués en priorité aux PMR, il favorise, pour les personnes lourdement handicapées, l'attribution d'une chambre supplémentaire pour l'auxiliaire de vie, il informe les personnes sur leurs droits et les guide dans leurs démarches.

Il participe également activement au groupe de travail sur le logement mis en place en 2016 sur la délégation, animé par Souheil Azéhaf.

Agenda

Cet agenda peut être sujet à modifications.
Les sorties présentées dans chaque département sont bien sûr ouvertes aux adhérents des 2 départements. N'hésitez pas à vous inscrire !

Gard

Atelier peinture tous les lundis à partir de 14h00

MAI

Du 02 au 14 : Expo photos sur les handicaps invisibles à la mairie de Caveirac
Samedi 05 : Raid Handisport au Pont du Gard
Mercredis 9 et 23 : Atelier chorale
Jeudi 17 : Sortie Féria de Nîmes avec repas
Jeudi 24 : Repas mensuel
Du 28 au 11 juin : Expo photos sur les handicaps invisibles à la mairie de Rochefort du Gard
Mardi 29 : sortie shopping à Nîmes avec l'AFPA

JUIN

Mercredi 06 : Sortie Bateau à Bagnols sur Cèze
Mercredis 06, 13 et 20 : Atelier chorale
Jusqu'au 11 : Expo photos sur les handicaps invisibles à la mairie de Rochefort du Gard
Mardi 12 : Balade et repas à Palavas les Flots
Du 15 au 29 : Expo photos sur les handicaps invisibles à la médiathèque de St Dionisy
Du 21 au 23 : Congrès APF à l'Aréna de Montpellier
Jeudi 28 : Sortie Handiplage au Grau du Roi

JUILLET

Mercredi 04 : Sortie petit train d'Anduze
Mardi 10 : Sortie avec l'AFPA lieu à déterminer
Jeudi 19 : Sortie Handiplage au Grau du Roi
Mercredi 25 : Balade et repas à Port Camargue

AOÛT

Mardi 28 : Sortie avec l'AFPA lieu à déterminer

SEPTEMBRE

Mardis 04 : Sortie avec l'AFPA lieu à déterminer
Samedi 08 : Forum des associations à Alès
Mardi 11 : Sortie avec l'AFPA lieu à déterminer
Mardi 18 : Visite Aigues-Mortes + repas
Jeudi 20 : Repas mensuel
Mardi 25 : Activité Flamenco avec Idalina

Délégation du Gard

265 Chemin Mas de Boudan 30000 NIMES
Tél. : 04 66 29 27 07
Fax : 04 66 29 51 60
Email : dd.30@apf.asso.fr
Blog : http://dd.30.blogs.apf.asso.fr

Délégation de l'Hérault

1620, rue de Saint Priest 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 10 03 25
Fax : 04 67 10 03 26
Email : dd.34@apf.asso.fr
Blogs : http://dd.34.blogs.apf.asso.fr
Facebook : www.facebook.com/APF-Délégation-de-lHérault-127977954034813/

Hérault

Club informatique du lundi au vendredi de 09h-12h/14h-17h

MAI 2018

Du 02 au 31 : Expo photos sur les handicaps invisibles à la médiathèque de Florensac
Mercredi 16 : Jeux de société à la délégation
Mercredis 09 et 23 : Groupe forum paroles

JUIN 2018

Du 04 au 16 : Expo photos sur les handicaps invisibles au centre culturel de Villeneuve-lès-Maguelone
Mardi 05 : Réunion groupe Handisens
Mardi 12 : Balade et repas à Palavas les Flots
Mercredis 06 et 20 : Jeux de société à la délégation
Mercredis 13 et 27 : Groupe forum paroles

JUILLET

Mercredi 25 : Balade et repas à Port Camargue

SEPTEMBRE 2018

Mardi 03 : Réunion groupe Handisens
Du 03 au 16 : Expo photos sur les handicaps invisibles à la mairie de Valergues
Mercredis 05 et 19 : Jeux de société à la délégation
Mercredis 12 et 26 : Groupe forum paroles

ZOOM

Bulletin d'Information des Délégations Départementales du Gard et de l'Hérault
Directrice de la publication :
Dolorès ORLAY-MOUREAU
Comité de rédaction :
Corinne FLAVIGNE - Sylvie TILLARD - Jacques FAURE
Corinne PAIRIS
Photos : délégations

APF France handicap
Siège national :
17 bd Auguste Blanqui – 75013 PARIS

En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatique et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile merci de nous en avertir par courrier.